



FORMATIONS ?

Crise Sanitaire

Draveil, le 26 octobre 2020.

Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Direction de l'Administration Pénitentiaire
Ministère de la Justice
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

**LETTRE
OUVERTE**

Objet : Conditions et modalités des formations pendant la crise sanitaire

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire.

Je viens par la présente, solliciter toute votre attention, concernant la mise en place des formations à destination des agents pénitentiaires.

Les récentes évolutions préoccupantes de la covid 19 ont nécessité de fixer de nouvelles règles applicables aux agents publics dans notre pays en fonction de la situation épidémique de la région, du département ou de l'agglomération.

FORCE OUVRIÈRE s'inquiète des conditions dans lesquelles les formations continuent à se mettre en place au niveau local. Selon les contenus dispensés (Self-défense plus particulièrement), il devient impossible de respecter la distanciation sociale et impossible d'imposer le port du masque lors de la pratique sportive.

A l'heure où les préfetures interdisent l'accès aux salles de sports couvertes pour les adultes, où les fédérations sportives demandent l'application de protocoles strictes, voire la suspension des championnats, vous ne pouvez pas laisser les DISP sans directives claires sur le sujet.

Il devient incompréhensible pour les agents qui font preuve quotidiennement de professionnalisme et de civisme dans l'application des gestes barrière de s'exposer lors de certaines sessions de formation.

Vous avez voulu une délocalisation des formations d'adaptation à l'emploi (PREJ et ELSF notamment), sans pour autant donner aux acteurs locaux les moyens pour décliner les plans de formation.

La 3^e force de sécurité publique ne peut plus dépendre ainsi des structures mises à disposition par les collectivités publiques locales pour décliner dignement les plans de formation à destination de nos agents. A quand de véritables centres de formation régionaux PÉNITENTIAIRES !!!

FORCE OUVRIÈRE attend de votre part des instructions plus précises concernant ces formations. Tous les acteurs de la formation de l'administration pénitentiaire se sentent bien oubliés en cette période de crise sanitaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN